Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 123 (2015)

Artikel: Fabriquer le vêtement au XVIIe siècle : l'exemple d'une manufacture de laine à Yverdon

Autor: Brand, Patricia

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-847129

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Patricia Brand

FABRIQUER LE VÊTEMENT AU XVIIe SIÈCLE : L'EXEMPLE D'UNE MANUFACTURE DE LAINE À YVERDON

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la fabrication de vêtements représente une part importante de l'artisanat en Suisse, en particulier de l'activité rurale. Certains métiers qu'elle regroupe, comme le cardage et le filage, demandent peu de qualifications et d'outillage, ce qui permet à une large frange de la population d'en faire une activité d'appoint aux travaux agricoles.

Si l'artisanat textile et la fabrication de vêtements se sont très tôt organisés, dans certaines régions de Suisse, selon le *Verlagssystem* et développés en une industrie autonome, dans le Pays de Vaud sous Ancien Régime, en revanche, l'économie vestimentaire, est avant tout celle du travail en famille, voire du petit atelier domestique dans lequel on fabrique des vêtements en laine, en lin, en paille ou en chanvre, souvent pour son propre usage.

Dans ce contexte peu propice, le recrutement de main-d'œuvre stable et qualifiée est difficile[1] et les ateliers de textile peinent à s'implanter et à perdurer.

Or, une industrie qui se déploie principalement dans le cercle familial et de petites manufactures qui ne résistent que quelques années laissent peu d'indices sur leur activité. Étudier l'artisanat textile du XVIIe siècle dans le Pays de Vaud signifie donc en premier lieu se voir confronté à la rareté des sources.

Parce qu'elles sont le fait d'une initiative publique, deux manufactures de laine yverdonnoises actives au XVIIe siècle ont pourtant laissé des traces importantes dans les archives. La première, fondée en 1616 par la ville puis reprise par l'entrepreneur genevois Pyrame de Candolle, est relativement bien connue[2]. La seconde, créée en 1695, fabrique des draps et pièces de bonneterie en laine et a donné lieu à un travail de mémoire en 2004[3]. C'est cette manufacture qui fait l'objet de la présente contribution. La correspondance, les nombreux comptes et les inventaires conservés permettent de

1 Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, *Le refuge protestant dans le Pays de Vaud (fin XVIIe-début XVIIIe s.). Aspects d'une migration*, Genève : Droz, 1991, p. 162.

donner une image assez précise du fonctionnement d'un atelier de production de pièces vestimentaires à la fin du XVIIe siècle et du type de marchandises produites[4].

Fondée par les autorités de la ville d'Yverdon dans le but d'occuper et de former aux métiers du textile les enfants de bourgeois se trouvant à l'assistance, cette manufacture est une réponse apportée au chômage et à la pauvreté auxquels la population doit faire face à la fin du XVIIe siècle, période marquée par plusieurs crises frumentaires. Cette entreprise a d'ailleurs davantage une vocation sociale que des visées proprement industrielles, puisqu'elle est avant tout un lieu d'éducation où, selon la volonté du Conseil de ville[5], les enfants qui y sont employés sont « instruits dans la piété et le travail ». Au XVIIe siècle, l'éducation par le travail est en effet considérée comme l'un des principaux outils de lutte contre la pauvreté, répondant ainsi à la vision du pauvre comme une personne oisive qu'il s'agit de contrôler.

La présente contribution a été exposée dans le cadre du Colloque sur la mode organisé en 2011 à Yverdon-les-Bains, et abordera principalement les aspects liés à la production de pièces de vêtements et de draperies sur la base des comptes de la manufacture conservés dans les Archives communales d'Yverdon.

UNE INDUSTRIE ANCIENNE

Le travail de la laine est une activité ancienne à Yverdon. La fabrication du drap y est connue depuis le XIIIe siècle par l'existence d'une foule[6], équipement nécessaire aux drapiers pour « battre les tissus » et les rendre plus compacts et résistants. Il devient un

2 (Note de la p. 33.) Créée par la ville, Pyrame de Candolle, fondateur de l'Imprimerie helvétiale caldoresque à Genève et responsable d'une fabrique de draps, rejoint la manufacture de laine déjà en place en 1617 en y injectant 8000 à 10 000 écus et en y installant son imprimerie. Voir à ce propos Daniel de Raemy, Carine Brusau, *Histoire d'Yverdon. De la conquête bernoise à la Révolution vaudoise*, t. 2, Yverdon-les-Bains : Schaer libraire & éditeur, 2001, pp. 135-142 ; Jean-Pierre Perret, *Les imprimeries d'Yverdon au XVIIe et XVIIIe siècle*, Lausanne : F. Roth, 1945 (pour la partie imprimerie) ; Liliane Mottu-Weber, *Économie et refuge à Genève au siècle de la Réforme : la draperie et la soierie (1540-1630)*, Genève, 1985, pp. 203-211 (pour la partie draperie). Cette dernière expose les conséquences pour le marché genevois de l'installation de l'entreprise de Candolle à Yverdon avec le départ d'autres artisans de la cité de Calvin pour les bords du lac de Neuchâtel.

3 (Note de la p. 33.) Patricia Brand, *La manufacture de laine d'Yverdon (1695-1709). Réalités et échecs d'un atelier créé pour les enfants pauvres*, Neuchâtel : Faculté des lettres, (mémoire de licence), 2004.

4 Ce fonds est conservé aux Archives communales d'Yverdon-les-Bains (ACY) sous les cotes Fd 11 à Fd 15. Outre la correspondance relative à la mise en place de la manufacture, il comprend une vingtaine de comptes d'exploitation de 1695 à 1709, les comptes de vente (treize comptes rendus par la manufacture et cinq comptes des marchands) et des inventaires de stocks et d'équipements de 1696 à 1702.

5 ACY, Aa 42, f° 81 (25 juin 1697).

6 Roger Déglon, *Yverdon au Moyen-Âge (XIIIe-XVe siècle)*, Lausanne : F. Rouge, 1949, p. 89.

produit d'exportation au XVe siècle, concurrençant même la production genevoise ; il attire aussi quelques tisserands en provenance de Fribourg, ville dont les draperies jouissent alors d'une réputation internationale[7].

Le développement de l'industrie textile à Yverdon est rendu possible par un environnement favorable, comme la présence de nombreux cours d'eau et de terre à foulon de bonne qualité utilisée pour le dégraissage des draps[8].

Le faubourg des Moulins, traversé par le canal du même nom, à l'ouest de la ville médiévale, est alors le véritable cœur artisanal de la ville. Cette situation perdure jusque dans les années 1880[9] lorsque les ateliers et les usines seront désaffectés. Les artisans y bénéficient de la force hydraulique nécessaire à leurs travaux ainsi que de la présence de moulins installés depuis le XIIIe siècle plus au sud, en amont du canal.

C'est également dans ce quartier que s'installe la manufacture de 1695, plus précisément dans des bâtiments mis à disposition par l'Hôpital avec qui elle est en étroite relation.

Bien que l'histoire préindustrielle d'Yverdon soit mal connue, l'existence d'une compagnie des drapiers, regroupant plus d'une centaine de membres issus des principaux métiers liés au textile et dotée d'une maîtrise[10] depuis 1537, laisse à penser que l'industrie du drap a occupé une place avérée dans l'économie locale.

Toutefois, après la période de succès du XVe siècle, cette branche ne joue plus qu'un rôle local, voire régional. À la fin du XVIIe siècle, l'arrivée de manufacturiers réfugiés de France conduit à la création de quelques ateliers liés au travail de la laine ou de la soie. Dans un souci de développement économique, Berne mène en effet, durant cette période, une politique favorable à l'implantation de manufactures, notamment envers les fabricants étrangers[11]. Leurs Excellences pressent les Conseils de ville à s'ouvrir à

7 *Ibid.*, pp. 302-303.

8 En 1764, la Société économique d'Yverdon fait rédiger un mémoire sur une terre à foulon se situant « rière la ville ». Cette terre est jugée si bonne que ceux qui l'ont découverte reçoivent un prix de 10 ducats de la part de la Société économique de Berne (Bibliothèque publique d'Yverdon, Registre No 1 (1761-1827), 5 janvier 1764 et 18 avril 1765).

9 Daniel De Raemy, Patrick Auderset, *Histoire d'Yverdon. De la Révolution vaudoise à nos jours*, t. 3, Yverdon-les-Bains : Schaer libraire & éditeur, 1999, pp. 72-73. Dans la seconde moitié du XIXe, avec le développement du chemin de fer, les industries se déplacent dans le secteur de la gare.

10 Il s'agit d'un règlement à l'attention des drapiers qui définit notamment les conditions d'entrée au sein de la corporation, émet des directives relatives à la qualité des marchandises produites ou encore en matière de formation des apprentis.

11 De nombreux ouvrages, pour la plupart anciens, traitent de la politique économique de Berne au cours de ces années. Ernst Lerch, *Der bernische Kommerzienrat im 18. Jahrhundert*, Leipzig, 1908 ; Hedwig Schneider, *Die bernische Industrie- und Handelspolitik im 17. und 18. Jahrhundert*, Zurich/Leipzig : Leemann, 1937 ; Walter Bodmer, *Die Entwicklung der schweizer Textilwirtschaft im Rahmen der übrigen Industrien und Wirtschaftszweige*, Zurich : Verlag Berichthaus, 1960.

ces arrivants étrangers et à favoriser leur établissement. Elles leur accordent des facilités, sous forme de diminutions de taxes, de droits d'habitation ou de bourgeoisie, ce qui entraîne l'installation à Yverdon d'un certain nombre de fileurs de laine, drapiers, faiseurs de bas drapés, bonnetiers, fabricants et tondeurs de draps [12].

En 1702, la ville compte huit maîtres drapiers bourgeois, deux maîtres drapiers habitants (dont Sébastien Ausset, réfugié de France et directeur de la manufacture), six marchands réfugiés et neuf marchands drapiers [13].

Tous ces ateliers ont eu, comme ailleurs dans le Pays de Vaud, une durée de vie limitée [14] et leur histoire demeure généralement obscure. La plupart du temps, seules la date et les conditions de l'installation sont connues, principalement en raison de l'intervention des autorités de la ville sous forme de prêt ou de droit d'habitation. Les informations sur le type de produits fabriqués, l'approvisionnement en matières premières, l'écoulement des marchandises ou le nombre d'ouvriers et le mode de fonctionnement sont souvent inexistantes.

À Yverdon, l'expérience de David Martin illustre la fragilité de certaines de ces manufactures. En 1691, Leurs Excellences autorisent ce manufacturier réfugié de Nîmes à mettre en place une culture de mûriers et de vers à soie et à produire des tissus en soie. Quant aux autorités yverdonnoises, elles lui accordent leur aide en prenant en charge les frais de la plantation, la concession de trente ans et la jouissance d'un bâtiment contre la modeste somme de dix écus par année. Mais l'expérience se termine avant la fin du siècle à la mort de David Martin [15].

LE DOUBLE ENJEU DU TRAVAIL DES PAUVRES

La création de la manufacture d'Yverdon en 1695 répond parfaitement à la politique mise en place par Berne au XVIIe siècle. Pour faire face à la croissance démographique,

12 Voir à ce sujet Eugène Mottaz, « Yverdon et les réfugiés de la Révocation », in *RHV*, 11, 1903, pp. 282-285 et *RHV*, 12, 1904, pp. 53-55 et 119-125.

13 ACY, Aa 43, f° 121 (23 août 1702).

14 Les causes de l'échec de ces ateliers sont diverses : manque de volonté entrepreneuriale, pénurie de capitaux, manque de mobilité de la main-d'œuvre, conjoncture économique défavorable, inquiétude des oligarchies bernoises et vaudoises face à une potentielle montée en puissance de nouveaux venus dans l'industrie. Voir à ce propos Anne Radeff, *Lausanne et ses campagnes au 17e siècle*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1980, p. 111 *(BHV 69)* ; Robert Jaccard, *L'industrie et le commerce du Pays de Vaud à la fin de l'Ancien Régime*, Lausanne : [s.n.], 1956, pp. 29-30 ; Paul-Louis Pelet, « L'économie vaudoise à la fin de l'Ancien Régime ou la prospérité sans manufacture », in François Flouck *et al.* (éd.), *De l'ours à la cocarde*, Lausanne : Éditions 24 heures, 1998, pp. 163 ss. ; Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, *Le refuge protestant…*, *op. cit.*, pp. 167-179.

15 Daniel de Raemy, Carine Brusau, *Histoire d'Yverdon…*, *op. cit.*, p. 152.

mais aussi au poids grandissant de la pauvreté sur l'assistance, le souverain emploie en effet la population au service de l'économie. Le secteur de la draperie, en particulier, est encouragé et soutenu par les autorités, car il est considéré comme un remède contre le chômage et la pauvreté[16] où certaines activités telle la filature ne requièrent aucune qualification particulière.

Les divers mandats baillivaux émis par les autorités bernoises tout au long de l'Ancien Régime mettent le travail au centre de la lutte contre la pauvreté et déjà en 1537, la maîtrise des drapiers d'Yverdon exprimait cette volonté de procurer du travail aux pauvres en développant l'industrie drapière[17].

Les hôpitaux, dont l'infrastructure n'est pas trop onéreuse, constituent aussi des sites voués à la rééducation du pauvre : la mise au travail d'une main-d'œuvre dans des tâches quasi gratuites assure la diminution des dépenses grâce à la fabrication de produits sur place, tels les vêtements : à l'hôpital d'Yverdon, on fait filer le chanvre cultivé dans la région.

Les exemples similaires sont nombreux. À Genève, le pauvre est mis au travail depuis le XVIe siècle dans le cadre de l'hôpital[18]. En 1690, la Bourse des pauvres de Lausanne fait travailler les convalescents démunis hébergés à l'Évêché au filage de la laine. En 1703, à Vevey, l'entrepreneur Pierre Reynier lance une initiative privée visant à occuper les mendiants[19]. L'idée du travail pour les pauvres, qui remonte à la fin du XVIe siècle, est encore appliquée tout au long du XVIIIe siècle. Dès 1726 à Lausanne, les Écoles de Charité, fondées pour éduquer les enfants dans les valeurs chrétiennes, intègrent également le travail dans leur programme[20]. Par ailleurs, beaucoup de contrats passés entre les villes et les manufacturiers réfugiés contiennent une clause prévoyant la mise à disposition des pauvres comme main-d'œuvre[21].

Époque du grand renfermement, le XVIIe siècle a ainsi créé de nombreux lieux de travail et maisons de discipline visant à isoler de la société les pauvres, vagabonds et « fainéants »[22]. Dans beaucoup de petits ateliers de nos régions, on employait de ce fait une main-d'œuvre presque forcée[23].

16 Anne-Marie Piuz, Liliane Mottu-Weber, *L'économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime XVIe-XVIIIe siècles*, Genève : Georg/SHAG, 1990, p. 423.

17 ACY, R 60.

18 Voir Laurence Wiedmer, « Pauvreté et assistance », in Anne-Marie Piuz, Liliane Mottu-Weber, *L'économie genevoise…*, *op. cit.*, pp. 156-161. On y fait des essais d'implantation de manufacture de laine en 1563, en 1620 puis en 1631, mais à chaque fois l'expérience est de courte durée.

19 Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, *Le refuge protestant…*, *op. cit.*, pp. 176-177.

20 Valérie Modoux, « Les Écoles de charité de Lausanne », in *Berns goldene Zeit: das 18. Jahrhundert neu entdeckt*, Berne : Stämpfli, 2008, p. 269.

21 Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, *Le refuge protestant…*, *op. cit.*, p. 160.

La manufacture d'Yverdon porte certains traits caractéristiques d'une institution que l'on peut qualifier de nature disciplinaire. Elle applique en effet une discipline sévère assortie de diverses punitions : châtiments, expulsion et même dépossession de la bourgeoisie sont prévus pour les employés qui quitteraient l'entreprise sans autorisation et avant le terme de leur apprentissage.

DRAPS, BAS ET BONNETS…

Au cours de ses quatorze ans d'existence (1695-1708), la manufacture emploie 48 enfants dès l'âge de 10 ans et pour la plupart bourgeois d'Yverdon, pour une fréquentation maximale de 25 enfants à la fois. Les employés sont logés, nourris et blanchis dans ce lieu dirigé par Sébastien Ausset, maître drapier d'origine française. Ils y reçoivent une instruction religieuse et scolaire, mais l'essentiel de leur temps est consacré au travail. Sous la conduite d'un maître bonnetier, leur apprentissage dure trois ans auxquels s'ajoute une période de même durée pendant laquelle le jeune est tenu de poursuivre sa collaboration avec la manufacture.

Au cours de leur formation, les employés sont initiés aux métiers de la bonneterie – soit la fabrication de tous les tissus en maille – et de la draperie. Dans les modalités de mission du maître bonnetier, spécifiées par le Conseil de ville en 1696, il est prévu qu'il apprenne le métier de bonnetier « à tous ceux qui lui seront confiés tant à faire les bas, les apprêter, garnir et teindre »[24].

Les comptes de vente dressés par les dirigeants de la manufacture et les marchands responsables de l'écoulement des produits offrent une image assez précise du type de pièces fabriquées. On trouve ainsi des articles de bonneterie en laine, comme des chaussons, des gants, des mitaines, des bonnets et des bas, et aussi des draps en quantité moindre. Tissés et teints pour l'hôpital de charité d'Yverdon, ils sont ensuite distribués sous forme d'aumône aux pauvres de la région. Ces draps, aux formes, aux qualités et aux couleurs diverses selon leur destination, sont tramés (cardés), milaines, ratines ou serges[25] et teints en rouge, blanc ou musc.

Une partie des draps produits par la manufacture d'Yverdon est également remise à un tailleur pour la confection d'habits destinés aux employés. Au moment où il est embauché, chaque enfant reçoit ainsi une paire de bas « milaine ou triège[26] », un blanchet[27] de

22 (Note de la p. 37.) Voir à ce propos le chapitre consacré par Laurence Wiedmer sur la maison de discipline de Genève fondée en 1631, in Anne-Marie Piuz, Liliane Mottu-Weber, *L'économie genevoise…*, *op. cit.*, pp. 159-161.

23 (Note de la p. 37.) Anne Radeff, *Lausanne et ses campagnes…*, *op. cit.*, p. 111.

24 ACY, Aa 42, f° 4-5 (19 janvier 1696).

milaine, ainsi que deux paires de souliers et une paire de sabots. Sont également prévus des chemises, casaques[28] de draps, chausses de milaine, justes au corps, culottes, béguins en toile noire pour les filles, chapeaux et tabliers en toile grossière et bonnets pour les garçons. Pour la période de novembre 1700 à juillet 1701, la manufacture livre ainsi au tailleur Jean-Jacques Hinguel 37 aulnes et demi[29] de milaine grise pour les vêtements (juste-au-corps et culottes) des enfants. L'entreprise rémunère en outre l'épouse d'un certain Jean Marthe pour la confection des chemises[30].

C'est toutefois la bonneterie qui forme la majorité des pièces fabriquées. Même si les comptes de vente ne donnent pas systématiquement la couleur, la qualité et le destinataire des produits, ils permettent de dégager quelques tendances quant à la fréquence de certaines pièces.

À l'exception de quelques rares ouvrages en coton, la manufacture fabrique exclusivement des pièces en laine, dont une grande majorité de bas. Portés par toutes les couches de la société autant par les hommes que par les femmes et les enfants, les bas sont des produits d'usage commun recherchés et faisant partie des pièces indispensables de la garde-robe. Depuis le XVIIe siècle, les hommes les portent longs jusqu'au genou en complément à la culotte courte. Ainsi, l'entrepreneur Pierre Reynier, fondateur à Vevey d'une manufacture similaire à celle d'Yverdon, souhaite fabriquer en 1703 des « sortes de bas qui coustent peu de laine et un bon tricoteur en fait deux paires le jour pour homme qu'estants foulés et teinds sont d'un grand débit, propres pour l'hyver et pour l'esté, pour le riche et pour le pauvre […] »[31].

L'industrie du bas en laine prendra de l'ampleur au XVIIIe siècle. Aucune indication n'est disponible pour le Pays de Vaud, mais pour la ville de Berne et sa région, on estime à environ 500 les métiers à faire les bas en 1769. Malgré la forte demande, cette branche

25 (Note de la p. 38.) La ratine est un tissu épais de laine cardée et croisée. La technique de la laine croisée donne un tissu plus solide destiné aux vêtements portés par les gens du peuple. Un exemple de sa fabrication est cité dans Corinne Maitte, « Les yeux dans la laine : la Normandie sous le regard italien. Le voyage de Gian Batta Xaverio Moccafy », in *La draperie en Normandie du XIIIe au XXe siècle*, Rouen-Le Havre : Publications de l'Université de Rouen, 350, 2004, p. 247. La serge désigne une étoffe commune de laine croisée.

26 (Note de la p. 38.) Tissu croisé en diagonales, assez grossier, selon William Pierrhumbert, *Dictionnaire historique du Parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel : V. Attinger, 2002.

27 (Note de la p. 38.) Longue camisole se portant sur la chemise. Désigne aussi l'étoffe de laine blanche qui servait à la fabrication de camisoles et chemises.

28 Vêtement de dessus sans manches.

29 1 aulne = env. 118-120 cm (voir Patricia Brand, *La manufacture de laine…*, *op. cit.*, n. 298, p. 64.)

30 Voir notamment ACY, Fd 14, 11e compte (1er janvier-26 juin 1702).

31 Projet de manufacture retranscrit dans Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, *Le refuge protestant…*, *op. cit.*, p. 287. Voir note 18.

se trouve par conséquent rapidement confrontée à des problèmes de diffusion, chaque métier produisant en moyenne trois paires de bas et cinq bonnets par jour[32].

À Yverdon, la fonction utilitaire de ces pièces est confirmée par les commandes passées ponctuellement par les notables locaux auprès de la manufacture. Parmi les clients figurent ainsi la femme du bailli d'Yverdon – qui y fait confectionner des bas pour elle-même – ses enfants ou ses domestiques et aussi des membres de la bourgeoisie locale (Doxat, Mandrot, Roguin, Paccotton, Chanson) ou encore des notables de la région, comme la châtelaine de Belmont. Précisons qu'au XVIIe siècle, la consommation de lainage est encore très élevée dans la population. Pour l'ensemble du vêtement populaire, la matière première utilisée est le drap de laine et la toile de lin ou de chanvre ; on y trouve très rarement la soie[33] alors que pour les bas, le coton est plutôt en vogue au XVIIIe siècle[34].

La manufacture d'Yverdon produit donc des bas ordinaires en laine, dont la qualité et la finesse peuvent, ça et là, être repérées par quelques mentions dans les comptes comme « bas fins », « bas fins en laine d'Espagne » ou « bas grossiers ».

… DE COULEUR[35]

Que dire de la couleur des bas ? L'état actuel de nos recherches permet certes de dégager des tendances[36], mais non d'établir une classification précise de la fréquence de chaque couleur. Parfois le destinataire de la pièce est connu (homme, femme, enfant), ce qui permet de dresser un portrait assez précis du type de bas que le client trouvera sur le marché. Précisons que les sources sont muettes sur la couleur des autres pièces de bonneterie fabriquées (gants, mitaines, bonnets et chaussons).

Le gris est une des teintes les plus fréquentes et elle semble réservée aux bas d'hommes. Dans les comptes, cette couleur se décline en plusieurs nuances : gris-blanc, gris de fer, gris de perle – qui désignent toutes des gris clairs – ou simplement gris[37]. La vogue du gris se confirme par l'achat régulier de noix de galle, produit peu coûteux permettant d'obtenir cette couleur[38], mais aussi de bois d'Inde, utilisé pour toutes les nuances de gris.

32 Hedwig Schneider, *Die bernische Industrie- und Handelspolitik…, op. cit.*, p. 112.

33 Plutôt destinée aux classes aisées. François Boucher, *Histoire du costume en Occident de l'Antiquité à nos jours*, Paris : Flammarion, 1965, p. 425 ; Micheline Baulant, « Jalons pour une histoire du costume commun », in *Histoire & mesure* [En ligne], XVI-1/2, 2001, p. 17.

34 François Boucher, *Histoire du costume…, op. cit.*, p. 281.

35 Pour les procédés de teinture, voir G. de Poerck, *La draperie médiévale en Flandre et en Artois. Technique et terminologie*, Bruges : De Tempel, 1951, pp. 150 ss.

36 Les sources les plus complètes à cet égard sont les comptes de vente et les inventaires de fabrication (ACY, Fd 12 et Fd 13). À partir de 1701, ces documents donnent une description précise de la pièce fabriquée avec l'indication du nombre, de la couleur et surtout du destinataire.

37 Voir notamment ACY, Fd 13 : ces comptes établis par les marchands livrent parfois la teinte des pièces.

Le rouge est également très présent et semble destiné plutôt aux bas de femmes. Les rouges s'obtiennent à partir de la garance, une plante vivace aux racines tinctoriales poussant en Europe. Son prix, relativement bas, peut expliquer les achats fréquemment mentionnés dans les comptes de la manufacture. En revanche, l'acquisition de la cochenille est plus rare; produit très coûteux (56 florins pour 1 livre en 1697) provenant Amérique du Sud, elle rend le rouge issu de la garance européenne plus solide et lumineux. Quant au rose, il est issu directement du bois du Brésil dont l'achat est repérable également dans la comptabilité.

Viennent ensuite régulièrement les bas blancs, puis ceux de couleur musc (pour hommes et femmes), également obtenus à partir de la garance, le cramoisi et, enfin, le jaune qui semble être réservé aux bas d'enfants. Peu exigeante, la préparation de cette dernière teinte s'obtient avec du safran, mais aussi avec des végétaux fréquents dans nos régions comme le genêt ou la camomille[39] que l'on désigne dans les comptes par « herbes pour teindre en jaune ». Quant au blanc, il est souvent réservé aux tabliers et aux sous-vêtements. Le linge et les pièces du dessous sont en effet associés à la propreté et à l'hygiène et cette couleur solide résiste à un lavage très chaud[40].

Le bleu et le noir sont rarement répertoriés dans les comptes. Ces deux couleurs comptent en effet parmi les plus chères, puisqu'elles demandent un processus de teinture long et complexe. Le noir s'obtient avec la noix de galle, mais il doit au préalable recevoir un mordançage pour être solide. Entre 1701 et 1703, années où les teintes des bas sont régulièrement relevées dans les comptes, aucun bas noir ne figure parmi les produits reçus par les marchands collaborant avec la manufacture. Seules 24 paires de bas de couleur mélangée musc et noire sont répertoriées[41].

Pour la réalisation du bleu, la manufacture achète régulièrement de l'« indic » ou indigo, extrait de la plante de guède cultivée en Inde. Ces achats se font toutefois en petites quantités, car ce produit importé est lui aussi relativement coûteux (13 florins pour 1 livre).

Le plus souvent unis, les bas peuvent également être de couleurs assorties ou mélangées : on trouve ainsi de nombreux bas blancs et gris pour les hommes, blancs et rouges pour les femmes ou jaunes et blancs pour les enfants.

38 (Note de la p. 40.) Cette excroissance du chêne contenant du tanin permet de teindre en noir. Mais lorsque le tissu n'a pas préalablement reçu une couleur de fond, il est simplement gris.

39 Nicolas Bouvier, *L'art populaire*, Disentis : Éditions Desertina, 1991, *(Ars Helvetica IX)*, p. 118.

40 Michel Pastoureau, Dominique Simonnet, *Le petit livre des couleurs*, Paris : Seuil, 2005, pp. 50-51.

41 ACY, Fd 13.

Aux teintes de base des bas fabriqués à Yverdon, fortement majoritaires, viennent s'ajouter des nuances de couleurs comme la noisette, l'agate, le café, le chair, l'écarlate ou encore le violet ou le « rougeastre ».

Gris, rouge, blanc, jaune, bleu ou musc. D'une manière générale, les vêtements du dessous comme les bas offrent une intéressante palette de couleurs que le costume du XVIIe siècle ne présente guère. Pendant longtemps, en effet, les couleurs « vives » se sont limitées aux accessoires (bas, bonnets, gants)[42], tandis que les pièces maîtresses du costume étaient dans des couleurs sobres. C'est le cas par exemple des vêtements fabriqués à l'Hôpital de Lausanne qui sont essentiellement produits dans du tissu blanc, noir ou gris jusqu'aux années 1680, avant de se diversifier quelque peu, tout en restant dans les couleurs sombres, avec l'introduction du roux et du musc[43].

Les études menées par Daniel Roche sur les habitudes vestimentaires dans la société parisienne de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle confirment cette tendance : les consommations vestimentaires sont le plus souvent encore marquées par la modération, avec l'usage de tissus solides et durables, souvent du drap, et la prédominance de couleurs sombres[44]. D'autres recherches, telles que celles menées en France par Micheline Baulant sur le costume commun de la population de Meaux entre 1590 et 1670, montrent que le noir tient une place prépondérante dans certaines pièces de costume de la fin du XVIe siècle[45], même si son emprise diminue par la suite, laissant dans le vêtement masculin une place croissante au gris[46].

Dans nos régions, la sévérité et l'austérité vestimentaires dans la forme et dans les couleurs relèvent aussi de la morale protestante qui prône le port de couleurs sobres comme le gris, le noir et le blanc[47], tandis que les sous-vêtements comme les bas semblent autoriser l'emploi de couleurs plus variées.

42 Micheline Baulant, « Jalons pour une histoire du costume commun », art. cit., p. 16.

43 Anne Radeff, *Lausanne et ses campagnes…, op. cit.*, p. 108.

44 Daniel Roche, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement (XVIIe-XVIIIe siècle)*, Paris : Fayard, 1989, p. 134.

45 Micheline Baulant, « Jalons pour une histoire du costume commun », art. cit., p. 11. L'auteure s'est basée sur les inventaires après décès de Meaux.

46 *Ibid.*, p. 16.

47 Voir à ce sujet Michel Pastoureau, « Morales de la couleur : le chromoclasme de la Réforme », in *La couleur. Regards croisés sur la couleur du Moyen Âge au XXe siècle, Actes de colloque, Université de Lausanne, 25-27 juin 1992*, Paris : Le Léopard d'or, 1994, pp. 23-46.

LE TEMPS DU TRAVAIL

La fabrication de pièces de textile exige une somme importante de connaissances, en raison de la complexité du processus de production. Tout commence par le choix de la matière première, la laine, qui est déterminante pour la qualité du produit fini. La manufacture d'Yverdon consacre un tiers des dépenses à son achat. La laine locale, considérée comme étant de mauvaise qualité[48], est généralement destinée aux couvertures. La manufacture l'utilise pour ses produits, mais elle en importe également de France, où la matière première est moins chère et plus fine qu'en Allemagne par exemple; elle provient aussi d'Espagne où la laine est reconnue belle et fine. La matière première est achetée par divers canaux sous forme de balles ou de filés: par l'intermédiaire de marchands de Bâle ou d'Yverdon, par le magasin que Leurs Excellences détiennent à Lausanne ou encore lors des foires de la région (Cossonay ou Orbe). Il arrive également qu'elle soit commandée directement à Leipzig, l'un des grands centres d'exportation au XVIIe siècle.

La qualité de la laine achetée est diverse: fine, médiocre ou grossière, blanche ou déjà teinte. Sur requête des autorités yverdonnoises auprès du Conseil de commerce de Berne, la manufacture obtient la priorité sur la laine de qualité achetée au magasin de Lausanne. Dans les centres de production comme Genève, la pénurie de belle laine sévit à la fin du XVIIe siècle et oblige les drapiers à renoncer à la fabrication d'étoffes fines[49]. Il n'en va certainement pas autrement à Yverdon, où les produits sont probablement d'une fabrication plutôt grossière.

Les étapes de production réalisées dans la manufacture sont connues grâce aux inventaires d'outils et d'équipement[50]. Ils sont dressés à plusieurs reprises sur ordre des autorités de la ville souhaitant s'enquérir de l'état du capital et de la santé de l'entreprise.

Le premier inventaire, établi en février 1696, soit dans les premiers mois d'existence de la manufacture, mentionne la présence de brisoirs – outils utilisés par le cardeur pour démêler la laine –, de tours à filer, d'un grand métier à tisser, de cardes utilisées pour attirer les brins de laine à la surface, de plusieurs dizaines de paires de formes pour les bas et de force à tondre. Les inventaires ultérieurs recensent des outils supplémentaires tels que cinq rouets, un tonneau pour blanchir les bas et une chaudière pour la teinture. Ces données sont complétées par les comptes qui renseignent sur l'achat des produits tinctoriaux et sur les acquisitions d'outillage.

48 Lucienne Hubler, « Un essai d'industrie drapière au début du XIXe siècle: la Manufacture de la Venoge », in *RHV*, 82, 1974, p. 111.

49 Anne-Marie Piuz, Liliane Mottu-Weber, *L'économie genevoise…*, *op. cit.*, p. 426.

50 ACY, Fd 13 et Fd 15.

La présence de ces divers instruments indique que la manufacture procède à toutes les opérations de production de pièces de bonneterie et de draps et les regroupe toutes dans ses locaux : le cardage, la filature, le tissage ou le tricotage, le foulage, le drapage, le tondage et la teinture.

Premier constat : l'outillage est simple et la production faiblement mécanisée. Le filage se fait au rouet. Le tricot est réalisé manuellement à l'aiguille, tandis que pour la fabrication du drap, on signale la présence d'un seul métier à tisser. Rappelons que la mécanisation du tricotage ne s'est répandue qu'à la fin du XVIIe siècle : inventé en Angleterre au XVIe siècle, mais interdit d'exportation au début, le premier métier à faire les bas n'apparaît qu'en 1656 en France et, à Genève, l'essor de l'industrie du bas ne démarre qu'autour de 1694 avec l'augmentation des acquisitions de métiers[51]. Il est donc probable qu'en 1695, la manufacture n'ait pas encore assimilé cette nouvelle technique.

Une des premières étapes du travail de fabrication du drap et des pièces de bonneterie est le cardage (pour les laines courtes) ou le peignage (pour les laines longues) ; il consiste à préparer la laine au filage en démêlant les fibres, en les isolant et en les nettoyant. Cette opération est suivie du filage. À Yverdon, sept fileurs et fileuses au moins sont à l'œuvre et se partagent le travail entre le filage et le cardage. Les jeunes ouvriers sont essentiellement affectés à ces tâches de préparation de la laine ainsi qu'au tricotage, tandis que les opérations plus complexes de foulage, de teinture et de tissage des draps sont prises en charge par les professionnels (compagnons ou maîtres-artisans).

L'opération du tricotage des bas et des autres pièces de bonneterie est suivie par celle du foulage, au cours de laquelle l'ouvrier nettoie les déchets des tissus, les dégraisse au moyen de terre à foulon ou de savon auxquels est ajoutée de l'eau chaude. Cette opération, exercée à Yverdon par des professionnels, permet par compression de rendre le tissu plus homogène. Par la suite, les bas sont mis dans des formes en bois et suspendus pour le séchage. Le produit est ensuite drapé, opération dite de « lainage », durant laquelle les brins de laine sont tirés à la surface au moyen de chardons montés sur des planchettes en bois, puis tondus avec de grands ciseaux, les forces.

La phase délicate de la teinture se déroule également dans les locaux de la manufacture, à proximité du canal des Moulins, comme l'attestent la présence dans les inventaires de tonneaux et de chaudières et l'achat de nombreux produits tinctoriaux. Cette étape de la production compte parmi les plus complexes : elle requiert non seulement une main-d'œuvre nombreuse pour la préparation des bains, le pontage de l'eau et du

51 Liliane Mottu-Weber, *Genève au temps de la Révocation de l'Edit de Nantes…*, *op. cit.*, p. 375.

bois, le maniement, le rinçage et le séchage des produits finis, mais aussi un grand savoir-faire. À Yverdon, ce sont donc les maîtres qui en ont la responsabilité avec le concours ponctuel de teinturiers du lieu et d'un compagnon chargé d'en enseigner les principes aux jeunes ouvriers.

De 1695 à 1708, la manufacture produit plusieurs milliers de paires de bas et, dans une moindre quantité, des bonnets, des mitaines, des gants et des chaussons destinés principalement à une clientèle locale appartenant à toutes les couches sociales. La stagnation du nombre d'outils et d'ouvriers au fil des années indique qu'elle n'augmente guère sa production au cours de son existence.

Le total des ventes réalisées directement par la manufacture en treize ans se monte à 48 825 florins environ, mais la production est en réalité plus grande lorsqu'on prend en considération le stock, évalué à 5342 florins en 1703[52]. En comparaison, la manufacture de Pyrame de Candolle fait état, en 1623, soit six ans après le début de son activité, d'un stock de marchandise (draps et serges) bien plus important correspondant à un montant de 76 636 florins[53].

MALHEURS D'UNE INDUSTRIE

L'expérience d'Yverdon se termine en septembre 1708 avec la liquidation des outils et la transformation des locaux en logements. Comme de nombreux autres essais manufacturiers de cette époque, la situation de la manufacture d'Yverdon est précaire tout au long de son existence. Dès le début, elle est confrontée à des problèmes d'écoulement des produits ; les ventes sont modestes et ne progressent jamais véritablement. En 1697 déjà, la situation de l'entreprise inquiète les autorités de la ville qui ont mis à contribution leurs finances pour sa mise en route.

Les difficultés de commercialisation représentent alors un problème général que viennent confirmer les nombreuses ordonnances et mesures protectionnistes édictées par les Bernois visant à procurer le marché nécessaire aux fabrications du pays en interdisant l'approvisionnement en marchandises étrangères[54]. Comme le rappelle la Compagnie des drapiers d'Yverdon en 1695, le manque de débit est notamment lié à la présence sur le marché d'une multitude de produits d'habillement de provenance étrangère[55].

52 Patricia Brand, *La manufacture de laine d'Yverdon…*, *op. cit.*, p. 92.
53 Liliane Mottu-Weber, *Économie et refuge à Genève…*, *op. cit.*, p. 206.
54 ACY, Fc11, Drapiers 1689-1760, f° 43 (1698).
55 ACY, Fc 11, Drapiers 1689-1760, f° 30 (1695).

Dès 1702, les fabricants de draps d'Yverdon sont soumis à un règlement strict[56] imposé par le Conseil du commerce de Berne qui définit des normes de production extrêmement précises quant au poids, à la longueur et à la largeur des étoffes en fonction du type de fabrication. Seules les marchandises conformes reçoivent un sceau de qualité. Ces mesures ont pour but de procurer aux marchands de la ville des marchandises fidèlement travaillées et faciles à vendre. Elles ne semblent pourtant pas avoir eu d'effet sur la vente des produits.

D'autres facteurs entrent assurément en ligne de compte. Tout d'abord la faible qualité de la marchandise fabriquée par la manufacture. La qualité est généralement ce qui fait le plus défaut dans les manufactures employant des pauvres et les travaux historiques qui ont traité de la question s'accordent sur le fait que ces fabriques et celles des hôpitaux n'ont que rarement été viables[57]. La faible rentabilité du travail est due à plusieurs facteurs : la mauvaise volonté de la main-d'œuvre, mais également les fréquentes interruptions pour les prières, l'école et les repas[58]. Le caractère modeste de la manufacture d'Yverdon se traduit par un maigre capital de 5822 florins en 1698 contre 28407 florins pour la manufacture de Candolle en 1617, qui compte notamment 17 métiers à tisser[59]. À ces aspects, il faut enfin ajouter une certaine concurrence sur le marché local et régional. N'oublions pas que dans les années 1690, plusieurs drapiers, notamment réfugiés, reçoivent l'autorisation d'exercer leur métier à Yverdon.

VERS DE NOUVELLES RECHERCHES

Alors que l'économie de l'habillement et du textile dans le Pays de Vaud est encore essentiellement domestique, au XVIIe siècle, et donc particulièrement difficile à appréhender, la manufacture créée à Yverdon – bien que de courte durée – offre un éclairage supplémentaire sur les modes de production de pièces vestimentaires et sur le fonctionnement d'un type d'atelier regroupant les principales phases de cette production à l'époque pré-industrielle.

56 ACY, Aa 43, f° 121 (6 juin 1702).

57 Voir notamment Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, *Le refuge protestant…*, *op. cit.*, pp. 175-177 ; Anne-Marie Piuz, Liliane Mottu-Weber, *L'économie genevoise…*, *op. cit.*, pp. 156-158.

58 Anne-Marie Piuz, Liliane Mottu-Weber, *L'économie genevoise…*, *op. cit.*, p. 158 ; Liliane Mottu-Weber, « Rouets, navettes et dévidoirs à l'Hôpital Général de Genève XVIe-XVIIIe siècle », in Bernard Lescaze (éd.), *Sauver l'âme, nourrir le corps. De l'hôpital général à l'hospice général de Genève (1535-1985)*, Genève : Hospice général, 1985, pp. 113-131.

59 Liliane Mottu-Weber, *Économie et refuge à Genève…*, *op. cit.*, p. 205.

Un questionnement plus approfondi des sources disponibles, essentiellement comptables, permettrait d'affiner les données sur les produits finis : leur type, les teintes les plus fréquemment fabriquées, leurs destinataires. Comparées aux résultats obtenus pour d'autres manufactures de ce type et menées en parallèle à l'étude des inventaires après décès, ces recherches pourraient assurément faire avancer nos connaissances sur la culture vestimentaire dans nos régions.